

Expérimenter la transition écologique dans les ruelles de Montréal

Le cas du projet *Nos milieux de vie !*

Experimenting ecological transition in Montreal laneways

The *Nos milieux de vie !* case study

René Audet, Ian Segers and Mathilde Manon

Number 82, 2019

Engagements et action publique face à la crise climatique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061884ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061884ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Audet, R., Segers, I. & Manon, M. (2019). Expérimenter la transition écologique dans les ruelles de Montréal : le cas du projet *Nos milieux de vie !*. *Lien social et Politiques*, (82), 224–245. <https://doi.org/10.7202/1061884ar>

Article abstract

Climate change results from persistent problems demanding innovative approaches. Transition experiments attempt to do that. The goal of this paper is to present the experimentation project *Nos milieux de vie!* organised in Montreal with Solon, a non-profit organisation, and to account for the learning made during the first phases of the project, and how the experimentation process was adapted. Explanations on the experimentation approach set forth in the *Nos milieux de vie!* project, and the presentation of results from the first year of the project allows for the identification of four issues that have generated new learning: the crucial role of Solon as a mediation organisation, the existence of diverse temporalities in the project, the importance to adapt to the demands and needs of participants, the existence of social drivers of ecological transitions.

Expérimenter la transition écologique dans les ruelles de Montréal

Le cas du projet *Nos milieux de vie!*

RENÉ AUDET

Professeur au Département de stratégie, responsabilité sociale
et environnementale
École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)
Titulaire – Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique

IAN SEGERS

Doctorant en sciences de l'environnement – Université du Québec
à Montréal (UQAM)
Chargé de cours dans les programmes en éco-conseil – Université
du Québec à Chicoutimi (UQAC)

MATHILDE MANON

Doctorante en études urbaines – Université du Québec à Montréal (UQAM)
Membre de la Chaire sur la transition écologique – Collectif de recherche
sur les innovations économiques, sociales et territoriales (CRIEST)

—

Introduction

L'émergence, dans les années 1960, des enjeux environnementaux dans l'agenda public a rapidement généré un intérêt pour l'organisation sociale à l'échelle locale. Des approches comme l'écologie sociale ont ainsi mis en relief la nécessité de repenser le sens de la communauté et de réduire la dépendance aux ressources naturelles et énergétiques, dont l'exploitation est génératrice de crises écologiques. Or, bien que des expérimentations aient été menées à l'époque, ce localisme a été considéré comme une idéologie radicale, portée par une frange militante du mouvement vert et à laquelle des élites politiques et économiques ont opposé la conviction (tout aussi

idéologique) qu'une « modernisation écologique » fondée largement sur la technologie et sur le marché pouvait répondre aux problèmes écologiques.

Aujourd'hui, l'intérêt pour le niveau local d'intervention est ravivé, porté cette fois par une conception des problèmes environnementaux qui met en avant leur aspect complexe, persistant et ambigu : ces problèmes se déploient sur plusieurs niveaux, engagent de multiples acteurs et ont des ramifications sociales, économiques, politiques, écologiques, spatiales, etc. (Kemp et Loorbach, 2006). Tel est le cas de la lutte contre les changements climatiques, qui met à l'épreuve les routines et automatismes institutionnels incapables d'entraîner une réduction conséquente des émissions de gaz à effet de serre, ni de proposer des réponses durables (Voß et Kemp, 2006). C'est pourquoi les projets de transition écologique cherchent des solutions en dehors des cadres établis et reposent en partie sur ce qu'il est convenu d'appeler les « expérimentations », c'est-à-dire des processus participatifs et itératifs organisés à l'échelle locale, et qui rassemblent des acteurs hétérogènes dans la recherche et la mise en place de solutions climatiques ou de durabilité (Hodson *et al.*, 2017). Ces expérimentations génèrent de nombreuses questions méthodologiques et théoriques telles que les deux suivantes, qui seront abordées dans ces pages : quels apprentissages sur les transformations sociales et écologiques peut-on réaliser au travers de ces expérimentations ? Comment organiser et adapter les processus d'expérimentation selon les contextes pour maximiser ces apprentissages ?

L'objectif de cet article est de présenter un tel projet d'expérimentation mené à Montréal depuis l'automne 2016, le projet *Nos milieux de vie !* (NMV), et de rendre compte de ses enjeux méthodologiques et des principaux apprentissages réalisés lors de ses premières phases. Issu d'une collaboration entre l'organisme à but non lucratif Solon, les chercheurs de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique et plusieurs partenaires des milieux communautaires et de l'économie sociale, le projet NMV propose une démarche pour coconstruire des « solutions collectives locales » de lutte contre les changements climatiques dans deux « milieux de vie » – unité d'analyse et d'intervention qui sera définie plus loin – de l'arrondissement Rosemont–La Petite–Patrie. Il vise à mobiliser et à accompagner les citoyens et les parties prenantes de ces deux milieux de vie afin de déterminer des solutions collectives réduisant les GES dans les domaines de l'énergie et de la mobilité, et de développer les capacités à les mettre en œuvre.

L'article se déploie en trois sections. Dans la première, nous posons les bases théoriques et méthodologiques de l'approche des expérimentations de transition en précisant notamment les phases de sa mise en œuvre. Dans la deuxième, nous rendons compte des deux premières phases du projet NMV et des résultats préliminaires de ces phases. Enfin, dans la troisième section, nous revenons sur l'analyse des apprentissages effectués depuis l'amorce du projet en abordant les deux questions posées plus haut.

1. La transition et ses expérimentations

Au cours des dernières années, le thème de l'expérimentation dans la lutte contre les changements climatiques est apparu à l'intérieur de plusieurs champs de recherche de manière simultanée. Le thème renvoie ainsi tantôt aux expérimentations urbaines (Caprotti et Cowley, 2017), tantôt aux expérimentations de gouvernance climatique (Kivimaa *et al.*, 2017), tantôt aux expérimentations de transition (Luederitz *et al.*, 2017), etc. De ce fait, établir une définition de l'expérimentation ne va pas de soi. Dans certains cas, les tentatives pour définir l'expérimentation partent de critères généraux. Ainsi, Matschoss et Heiskanen (2017) identifient trois principaux critères permettant de décrire ce que font les expérimentations, soit : « l'agrégation » des apprentissages, la « déviation » des pratiques existantes au sein du contexte d'expérimentation et la génération d'impacts en dehors du contexte d'expérimentation. De façon similaire, Sengers, Wieczorek et Raven (2016) distinguent trois objectifs visés par ces expérimentations : l'approfondissement (*deepening*) qui vise à reconnaître les conditions de l'apprentissage collectif dans un contexte donné ; l'élargissement (*broadening*), qui consiste à créer un réseau de partenaires pour le partage des connaissances autour d'une expérimentation et, éventuellement, de sa reproduction dans un nouveau contexte ; et, enfin, le changement d'échelle (*scaling up*), qui consiste à utiliser les expérimentations comme leviers pour influencer un contexte plus large. Sans tenter une définition, Kivimaa *et al.* (2017) proposent plutôt une typologie des expérimentations en fonction de leur champ d'action : 1) la création de « niches » technologiques au niveau local ; 2) la création de marchés aux niveaux régional ou national ; 3) le développement spatial et l'utilisation de l'espace et des territoires ; 4) les solutions aux problèmes sociaux.

Malgré ces efforts pour décrire l'expérimentation, des auteurs arrivent à la conclusion que ces définitions demeurent « vagues et peu claires » (Hodson *et al.*, 2017). Une des difficultés repose sur l'hétérogénéité du phénomène : une

diversité d'acteurs s'implique dans de tels projets de transformation, lesquels projets visent plusieurs secteurs ou échelles d'action, et se développent dans des réseaux plus ou moins formels et institutionnalisés selon les cas. Après tout, les mouvements sociaux, les villes et de nombreux acteurs sociaux «expérimentent» de nouvelles solutions aux problèmes qu'ils rencontrent depuis longtemps.

En l'absence d'une définition formelle de l'expérimentation, on peut néanmoins formuler deux observations générales sur le sujet. Premièrement, l'apprentissage du changement est une justification généralisée pour l'organisation d'expérimentations. On reconnaît ainsi à ces expérimentations le mérite de mener concrètement, et à des échelles variables, à la transition écologique, et d'enseigner des apprentissages «en faisant» dans un contexte d'incertitude et d'ambiguïté caractéristique des problèmes persistants (Kemp et Loorbach, 2006 ; Luederitz *et al.*, 2017). Deuxièmement, lorsqu'une expérimentation offre des résultats concluants, il est permis de penser qu'elle peut faire l'objet d'un «transfert» dans d'autres contextes, et entraîner des transformations plus larges, à un niveau plus structurel de l'organisation sociale. C'est ici qu'intervient le cadre théorique des transitions vers la durabilité (*sustainability transitions*) et son approche spécifique de l'expérimentation (Audet, 2015 ; Grin *et al.*, 2010), privilégiée dans le projet NMV.

En effet, toutes les approches d'expérimentation ne renvoient pas explicitement à une théorie du changement. Le cas des expérimentations de transition (*transition experiments*) est particulier à cet égard, car ces dernières suivent avant tout une méthode codéveloppée avec le milieu de la recherche et inspirée du champ des transitions vers la durabilité, notamment de sa «perspective multi-niveaux» sur les transitions sociotechniques (Grin *et al.*, 2010). Dans le cadre de la perspective multi-niveaux (PMN), les transitions sont comprises comme des processus de transformation radicale des configurations «sociotechniques» se réalisant sur plusieurs décennies. La PMN décrit ces configurations comme l'organisation de trois niveaux de structuration distincts, mais interdépendants : les régimes sociotechniques, les niches d'innovation et le paysage sociotechnique. C'est à travers les interactions complexes, non linéaires et coévolutives entre ces trois niveaux que se produisent des transitions.

Le concept de régime sociotechnique est au cœur de l'analyse des transitions, puisqu'il renvoie aux réseaux et aux arrangements d'acteurs, de règles

et de ressources qui imposent un certain mode de fonctionnement à des « systèmes sociotechniques » comme les systèmes énergétiques, de mobilité, agroalimentaires, etc. Bien que des innovations dites « incrémentales » puissent advenir dans le cadre de leur propre logique de fonctionnement, les régimes sont très largement « verrouillés » et entravent l'émergence d'innovations divergentes. Ainsi, dans la mesure où elle est porteuse d'une certaine radicalité et d'une « déviation des pratiques », l'innovation (technique, sociale, de gouvernance) est au cœur de la PMN. Les niches d'innovation représentent le niveau le moins « structuré » de la configuration sociotechnique, puisque les groupes d'acteurs qui y évoluent et y expérimentent des solutions alternatives font sans cesse l'objet de la pression « sélective » du régime. Bien que l'existence d'innovations issues des niches soit continuellement compromise, ces dernières peuvent bénéficier de « fenêtres d'opportunité » générées par le contexte exogène des régimes et des niches (appelé « paysage sociotechnique », il correspond au 3^e niveau de structuration). Par exemple, en contexte de crise financière, géopolitique ou écologique, un régime sociotechnique peut se désarticuler et faire l'objet d'une concurrence de la part des innovations de niche assez organisées pour s'imposer. Il s'agit de manière générale, comme le dit le sociologue John Grin (2008), de « re-structurer » un régime sociotechnique à partir des niches d'innovation.

Il faut notamment retenir de la PMN l'idée que ses théoriciens fondent beaucoup d'espoir dans les innovations radicales ou divergentes, les qualifiant de « germes » de la transition (Grin *et al.*, 2010). Ils suggèrent aussi qu'il est possible de « piloter » ou, du moins, d'influencer les dynamiques de transitions, grâce à des dispositifs de « gouvernance réflexive », qui consistent à générer et à intégrer des réseaux d'acteurs et d'innovation qui se renforcent mutuellement à travers leurs actions, expérimentations, projets et pratiques (Voß et Kemp, 2006). Voilà donc l'axiome de départ des expérimentations de transition (*transition experiment*¹) : mettre en place un processus structuré et réflexif au travers duquel des partenaires locaux, des citoyens et un groupe de chercheurs déterminent les besoins et les enjeux de durabilité, et entreprennent de développer des projets-pilotes permettant d'agir sur la transition et d'apprendre. Cette méthode de gouvernance réflexive devrait favoriser le développement de « niches » d'innovation qui contribueront à la reconfiguration des régimes sociotechniques (Hodson *et al.*, 2017). Cette relation – en somme assez théorique – entre l'expérimentation et la transition est souvent identifiée comme un enjeu qui nécessite davantage de

recherche (Luederitz *et al.*, 2017; Kivimaa *et al.*, 2017; Hodson *et al.*, 2017), d'où la première question posée dans l'article : quels apprentissages sur les transformations sociales et écologiques peut-on réaliser au travers d'une expérimentation de transition ?

Afin d'aborder cette question dans le contexte du projet NMV, il convient d'abord d'approfondir les aspects méthodologiques de l'approche des expérimentations de transition. Celle-ci comporte à la fois une démarche processuelle et une démarche substantive (Loorbach, 2007), toutes deux mises en œuvre dans le projet NMV.

La démarche processuelle

Le succès des expérimentations de transition, dans le champ universitaire du moins, a certainement été favorisé par l'existence d'une démarche relativement standardisée qui s'inspire largement de la tradition de la recherche-action. Tout comme dans une recherche-action (McIntyre, 2008), les expérimentations de transition reposent sur la collaboration entre les chercheurs et les praticiens à tous les niveaux du processus de recherche, depuis la formulation des objectifs et des questions de recherche jusqu'à la diffusion des résultats (Loorbach, 2007; Wittmayer et Shäpke, 2014). Dans ce contexte – et tout en veillant à la collecte de données et à leur analyse –, les chercheurs peuvent assumer des tâches d'animation de groupe, de facilitation, de mobilisation, de synthèse et de transfert des connaissances. Dans le but de faciliter le processus d'expérimentation, la démarche est structurée en quatre ou cinq phases principales, selon les projets. Wittmayer *et al.* (2014), qui ont mis en œuvre des expérimentations de transition aux Pays-Bas et en Autriche dans des communautés locales, proposent une démarche en cinq phases :

- 1 **La préparation et l'exploration.** L'équipe de chercheurs prépare une analyse du contexte local et sélectionne les participants au projet au sein de la localité.
- 2 **La structuration du problème et le développement d'une vision.** Une « arène communautaire² » ou « arène de transition » (Loorbach, 2007) est constituée avec les 10-15 participants choisis pour leur diversité de points de vue. Les discussions au sein de cet « espace interactif de transformation » visent à déterminer les problèmes du milieu et à développer une vision d'avenir durable pour la communauté.

- 3 **La rétrospection, les trajectoires et la planification du programme.** À ce stade-ci, le projet inclut davantage de participants. Cette phase consiste à utiliser des exercices de rétrospection (*backcasting*) afin de développer des trajectoires de transition et un programme d'actions et de projets permettant de réaliser la vision.
- 4 **L'expérimentation et la mise en œuvre.** Le programme est présenté à la communauté plus large qui contribue à choisir les projets les plus porteurs. Ces projets sont alors mis en œuvre. Cette phase intègre encore de nouveaux acteurs, notamment des autorités locales ou d'autres parties prenantes.
- 5 **Le monitoring et l'évaluation.** Il s'agit de rendre explicites les apprentissages effectués dans les quatre phases précédentes. En principe, cette phase transversale s'effectue tout au long du projet.

La démarche substantive

La démarche substantive des expérimentations de transition, qui est transversale à toutes les phases du processus, consiste à « produire du sens collectivement » (Wittmayer *et al.*, 2014), à « coproduire » des connaissances. La transition, la lutte contre les changements climatiques ou la durabilité sont toujours des concepts relativement polysémiques. C'est pourquoi la coproduction de visions, de trajectoires et d'agendas de transition apparaît si nécessaire : il s'agit à travers ces processus d'améliorer « la réflexivité des acteurs à l'égard de l'interdépendance et l'imbrication dans des contextes systémiques » (Voß *et al.*, 2008 : 12). Ainsi, les expérimentations de transition mettent en œuvre tout le processus décrit plus haut non seulement dans le but de développer des projets novateurs de transition écologique, mais aussi pour que les acteurs impliqués partagent des connaissances et du sens sur leurs propres activités, pour qu'ils s'approprient l'expérimentation elle-même et pour qu'ils apprennent le changement social à toutes ses étapes, en se confrontant aux défis de l'action collective, de l'organisation de projets et de l'innovation sociale.

2. Le projet Nos milieux de vie ! : une expérimentation de transition

Le projet NMV s'inscrit dans une réflexion sur le potentiel des « ruelles vertes » montréalaises pour contribuer à la transition écologique. À Montréal, le terme

« ruelles » désigne les voies de desserte parallèles aux rues, caractéristiques de certains quartiers, en particulier celui de Rosemont—La Petite-Patrie, où se déploie le projet NMV. À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, ces ruelles servaient de voie d'accès aux écuries, puis aux stationnements automobiles dans les quartiers aisés. Dans les quartiers ouvriers denses, les ruelles permettaient l'accès aux maisons situées dans les arrière-cours, aux hangars et à la circulation de commerçants ambulants. Depuis le début des années 1980, plusieurs programmes de revitalisation visent à réaménager ces espaces publics pour en faire des lieux de vie accueillants, notamment en les verdissant et en y assurant la sécurité (Robert, 2014). Le programme des ruelles vertes mis en place par la Ville de Montréal appuie les citoyens dans l'organisation de comités de ruelle, qui proposent des actions de verdissement et veillent à l'animation de leur ruelle (plantation de végétaux, corvée de nettoyage, fête de voisins, etc.). Fondé en 2015 par un groupe de citoyens impliqués dans le verdissement de leur ruelle, Solon est un organisme à but non lucratif (OBNL) « qui accompagne les citoyen-ne-s dans l'identification, l'élaboration et la mise en œuvre de projets collectifs locaux [...] » (Solon, 2018a). Par sa mission, l'organisme entend lutter contre les changements climatiques, en suscitant des actions collectives à l'échelle locale dans une perspective de transition socio-écologique. Portées par la volonté de redonner aux citoyens un pouvoir d'agir sur les enjeux climatiques, leurs actions sont variées et touchent à différentes thématiques (énergie, mobilité, alimentation, etc.). Un des projets fondateurs de l'organisme est le projet CELSIUS, une infrastructure géothermique collective, qui sera prochainement implantée dans trois « ruelles vertes » dans le but de réduire la dépendance aux énergies fossiles et de rendre accessible aux résidents une énergie locale et durable. L'organisme œuvre donc à plusieurs niveaux pour soutenir l'action citoyenne localisée, développer des initiatives innovantes et ambitieuses, et promouvoir sa vision de la transition socio-écologique auprès de la société civile et des institutions locales.

Dans l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, le succès du programme des « ruelles vertes » est tel, que Solon et ses partenaires ont proposé un élargissement du champ d'action (du verdissement à la lutte contre les changements climatiques) et un accroissement de l'unité de base de la mobilisation (de l'échelle de la ruelle à celle du « milieu de vie »). À la suite de l'obtention d'une subvention du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), le projet NMV démarre à l'automne 2016

avec la création d'un comité de pilotage constitué des équipes de Solon, de la Coop Carbone (qui soutient des projets de réduction d'émission de GES) et de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique. Une chargée de mobilisation est également embauchée. Le comité de pilotage créé veille à la mise en œuvre quotidienne du projet et assure les activités de mobilisation citoyenne, d'animation des milieux de vie et de collecte de données. Il est appuyé par un cercle plus large d'organisations partenaires, qui intègrent régulièrement les activités du comité de pilotage. Par rapport à l'approche conventionnelle des expérimentations de transition, le comité de pilotage présente une particularité : il prend en charge une partie des activités habituellement associées à l'arène communautaire, comme le montre le Tableau 1.

Tableau 1

**Les phases de la méthode de l'arène communautaire
et de la méthode du projet *Nos milieux de vie* !**

Les phases de la méthode des arènes communautaires	Les phases de la démarche du projet <i>Nos milieux de vie</i> !
1 Préparation et exploration	1 Création du comité de pilotage, évaluation et identification des milieux de vie
2 Création de l'arène communautaire, structuration des problèmes et visionnement	2 Mobilisation de deux milieux de vie et développement de visions d'avenir désirable
3 Rétrospection, trajectoires et agenda	3 Sélection de projets et mise en œuvre
4 Expérimentation et mise en œuvre	4 Évaluation et transfert
5 <i>Monitoring</i> et évaluation	

Dans les prochaines pages, nous présentons un compte rendu détaillé de la mise en œuvre des phases 1 et 2 de la démarche d'expérimentation du projet NMV avec l'objectif d'en clarifier les apprentissages dans la section suivante.

Phase 1

L'évaluation et l'identification des milieux de vie

Le choix du terme « milieu de vie » pour identifier l'unité d'analyse et d'intervention du projet a été motivé par des raisons plus pratiques que conceptuelles : le terme dénote une préoccupation spatiale importante qui correspond à l'esprit des projets collectifs locaux que Solon s'efforce de mettre en œuvre. Il évoque aussi les idées d'interactions sociales et de communauté. Nous considérons la notion de « milieu de vie » comme un enjeu de coproduction des connaissances en soi, car le projet vise simultanément à construire et à « tester » cette échelle de mobilisation et de transformation. D'ailleurs, la phase 1 imposait d'emblée un premier pas dans la coconstruction de la notion de milieu de vie au sein du comité de pilotage : n'ayant pas à l'avance déterminé à quels endroits le projet serait mené, il fallait se doter d'un processus d'analyse et de sélection des milieux de vie. Ce processus s'est déroulé en trois temps.

Premièrement, l'élaboration d'une grille de critères visait à rendre comparables différents milieux de vie afin d'évaluer leur potentiel pour mettre en œuvre le projet. L'équipe de chercheurs a donc produit une grille de dix critères permettant d'évaluer des aspects matériels, sociaux et organisationnels. Deuxièmement, le comité a entrepris de documenter onze milieux de vie (aux contours flous et ouverts) sur la base de ces dix critères. Ces onze milieux de vie avaient été suggérés par divers acteurs locaux (communautaires et institutionnels) ayant accepté de partager leur compréhension et leur connaissance empirique du terrain. Ces acteurs ont aussi aidé à remplir la grille pour chacun des milieux de vie, en fonction de leur propre territoire d'intervention. Nous avons ensuite utilisé les données du recensement de 2011 présentés et illustrés dans une publication du CSSS du Cœur-de-l'Île (2013) afin de mieux documenter les critères sociaux. Une fiche a ainsi été réalisée pour chacun des onze milieux de vie, ce qui a permis d'établir des comparaisons et de passer à l'étape de sélection. Cette troisième étape exigeait une clarification des caractéristiques souhaitées par le comité de pilotage. Nous avons donc analysé les onze fiches de milieux de vie en tenant compte de cinq « cibles » : 1) un certain niveau de mobilisation citoyenne démontrant une capacité de prise en charge de projets ambitieux et structurants ; 2) une diversité des profils socio-économiques ; 3) la diversité dans l'accès à la mobilité collective ; 4) la diversité de la vitalité commerciale ; 5) la présence d'autres conditions facilitantes (support communautaire, présence d'institutions, initiatives déjà en cours, etc.). De plus, l'idée de choisir deux

milieux de vie relativement différents était importante pour le comité, car cela allait éventuellement permettre de déterminer des conditions favorables à l'émergence des solutions collectives face à une diversité d'enjeux et de contextes. Cette démarche a conduit au choix de deux secteurs d'intervention – Bellechasse et Masson Est – ayant des profils à la fois différents et prometteurs.

Phase 2

La mobilisation et le développement de visions d'avenir désirable du milieu de vie

La phase 2 de la démarche du projet NMV consistait, d'une part, à rejoindre et mobiliser les citoyens et les parties prenantes des deux milieux de vie et, d'autre part, à amorcer la coconstruction d'une vision d'avenir désirable du milieu de vie (ce double processus étant mené de manière indépendante dans les deux milieux de vie). En ce qui concerne la mobilisation, c'est Solon et sa chargée de mobilisation qui, avec l'appui du comité de pilotage et des partenaires locaux, ont effectué l'ensemble du travail, notamment en sollicitant les comités de ruelle verte existants. Quant au développement des visions d'avenir désirable, il a fait l'objet de discussions stratégiques au sein du comité de pilotage afin d'organiser l'animation et, plus tard, la synthèse des discussions. Lors des activités menées dans les milieux de vie (huit dans Bellechasse et treize dans Masson Est, entre avril et août 2017), l'animation consistait d'abord à mettre en contexte la transition écologique et la lutte contre le changement climatique au niveau local, notamment grâce à de courtes introductions des chercheurs de l'équipe. Ensuite, l'animation était organisée autour de trois grandes questions : le diagnostic (quelle vision les participants ont-ils de leur propre milieu de vie?), les motivations (pourquoi participent-ils au projet?) et les projets à réaliser (quels projets ont-ils envie de réaliser dans leur milieu de vie, notamment dans les domaines de l'énergie et de la mobilité?). Ces trois questions ont été abordées de plusieurs manières lors des rencontres et des visites des membres du comité sur le terrain. La structure de l'animation paraissait appropriée à la fois pour coconstruire la notion de milieu de vie avec les citoyens et, ainsi, faciliter son appropriation, et pour aborder des projets portant plus spécifiquement sur l'énergie et sur la mobilité. C'est l'analyse et la synthèse des données recueillies lors de ces activités qui ont permis la formulation de deux visions, une dans chaque milieu de vie, à partir desquelles d'autres itérations avec les citoyens ont eu lieu jusqu'aux formulations finales.

Ces données sont présentées sous plusieurs formes : des étiquettes sur lesquelles les participants résumaient leurs idées, de courts sondages à questions ouvertes et des interventions orales notées par l'équipe d'animation. Nous avons classé les énoncés recueillis (à l'aide du logiciel *Atlas.ti*) : selon le fait qu'ils évoquaient des éléments de diagnostic, de motivation ou de projet, et selon les principaux thèmes soulevés. Nous avons notamment analysé les cooccurrences entre les trois questions et les thèmes afin de reconstituer le discours de chacun des milieux de vie. Ces analyses permettent de comprendre les priorités des citoyens et leurs représentations des enjeux du projet.

Le milieu de vie Bellechasse

Le premier milieu de vie est celui de « Bellechasse », qui est situé entre le métro Beaubien et la bibliothèque Marc-Favreau. Cette zone est reconnue pour sa mobilisation citoyenne forte dans le contexte des ruelles vertes. Elle bénéficie d'un excellent accès aux transports en commun et d'un milieu commercial très dynamique, mais avec lequel la cohabitation peut causer des problèmes pour les citoyens. Le profil socio-économique des citoyens y est relativement aisé.

En décrivant leur milieu de vie, les participants de Bellechasse évoquent à la fois des éléments positifs, qui renvoient à la consolidation d'un lien social de proximité, et d'autres éléments qui suscitent plutôt des inquiétudes. Les références à la proximité et à l'échelle d'action locale sont prédominantes dans leur représentation du milieu de vie, tout comme la convivialité qui caractérise les relations de voisinage. Le lien social qui se tisse entre les gens à travers les activités de verdissement, l'entraide ou les jeux des enfants génère un « sentiment de communauté ». Toutefois, cette vision positive est contrebalancée par des problèmes que l'on qualifie « de sécurité » : la circulation automobile et les quais de livraison des commerces de la rue Saint-Hubert, le manque d'éclairage, ou la fréquentation de consommateurs de drogues ou d'alcool se concilient mal avec les usages plus familiaux. Ce diagnostic se répercute sur les motivations pour s'engager dans le projet NMV. Le désir d'atténuer la circulation dans les ruelles et la « peur des accidents pour les enfants » sont des motivations partagées, tout comme le verdissement du milieu de vie. Les actions proposées sont de plusieurs ordres. Certaines s'apparentent aux corvées de ruelles plus conventionnelles, alors que d'autres nécessiteraient une intervention auprès de nombreux acteurs du milieu de vie, voire de l'arrondissement : c'est le cas des aménagements visant à atténuer

la circulation. Plusieurs idées concernent également la mobilité des résidents du milieu de vie : l'aménagement de pistes cyclables sécuritaires, l'installation de supports à vélos et le développement du transport partagé.

À la suite de la présentation de cette synthèse au comité de pilotage, une formulation a été élaborée pour décrire la vision d'avenir désirable du milieu de vie Bellechasse. Puisque les processus participatifs dans les deux milieux de vie avaient suivi le même plan et que plusieurs idées leur étaient communes, nous avons composé une structure générale de la vision dans un premier temps et avons ensuite relevé les éléments plus caractéristiques de chacun des milieux de vie. Pour le milieu de vie Bellechasse, l'accent est mis sur l'animation des espaces publics, sur l'apaisement de la circulation et sur l'ancrage dans un tissu urbain marqué par une rue commerçante importante. Cet énoncé a été soumis aux participants à l'automne 2017, puis il a été discuté et amendé jusqu'à l'obtention de la formulation suivante :

Notre milieu de vie est convivial et nous l'aimons ! La nature et les humains y ont leur place. Il y règne un esprit de communauté et d'entraide. Le nombre de voitures a fortement diminué et la circulation est apaisée. Il est facile et sécuritaire de s'y déplacer à pied, à vélo... Nos ruelles sont des lieux de vie pour les grands et les petits. Nous profitons sereinement de notre proximité avec la Plaza Saint-Hubert et toute une série de commerces locaux. Notre milieu de vie est ouvert et connecté au reste de la ville. Nous sommes les acteurs de sa transformation !

Masson Est

Le deuxième milieu de vie est celui de « Masson Est », près du parc Lafond et bordé par les boulevards Saint-Michel et Pie-IX, deux axes de transit importants pour la circulation automobile. Selon nos interlocuteurs, la mobilisation citoyenne n'y était pas très développée, mais il y avait des signes d'une volonté en ce sens, comme la création récente de ruelles vertes. Certains relais des organismes communautaires étaient aussi en place, notamment dans les écoles, et exprimaient leur intérêt pour le projet. Masson Est est aussi relativement délaissé par les commerçants, est assez mal desservi par les transports collectifs et présente un profil socio-économique moins favorisé que celui de Bellechasse.

Pour les participants de Masson Est, les ruelles sont perçues comme des « espaces d’animation ultra locaux », où l’implication sociale et l’entraide donnent lieu au renforcement d’un lien social de proximité. Certains participants associent même à l’émergence de ces réseaux de proximité une réflexion critique qui « touche à la question de la surconsommation et aussi des inégalités d’accès à certaines ressources et certains objets ». Les participants sont conscients des efforts à faire pour que cet espace d’animation soit plus inclusif, notamment en ce qui a trait aux personnes âgées et aux personnes plus vulnérables. L’aménagement des ruelles et les corvées collectives qui « font sortir les gens dehors » sont donc perçus comme des manières d’encourager l’inclusion et le sentiment d’appartenance. De plus, si les ruelles sont considérées comme des « espaces d’animation », elles présentent aussi un enjeu de « gestion de l’espace », notamment en ce qui concerne la circulation automobile. Ainsi, lorsqu’ils abordent leurs motivations, les participants expriment notamment le désir que le milieu de vie évolue, qu’il soit « ouvert sur la nouveauté et envers les nouvelles personnes » et qu’il constitue un foyer de changement des habitudes capable de « contrer l’isolement ». Le désir d’amélioration du milieu de vie renferme aussi des motivations plus terre à terre, comme la sécurité et la tranquillité. Concrètement, les actions proposées par les participants s’orientent vers trois éléments. Premièrement, il s’agit de mieux communiquer pour favoriser l’inclusion et pour s’adapter à « l’hétérogénéité du quartier », notamment en offrant une animation du milieu de vie qui soit culturelle et artistique, et qui fasse la part belle aux événements festifs interculturels et intergénérationnels. Deuxièmement, il convient d’aménager le milieu de vie afin d’améliorer à la fois la mobilité et la convivialité, par exemple en interdisant partiellement l’accès automobile dans certaines ruelles, en aménageant des passages plus directs vers certains services comme le Jardin botanique ou en proposant de petites installations comme des bancs publics dans les ruelles. Troisièmement, les participants expriment un intérêt pour développer une économie de partage d’objets et de ressources, comme le partage de voitures, l’implantation de réfrigérateurs communautaires et même la mise en place d’une « remise à outils en location interruelles ».

La formulation de la vision d’avenir désirable dans Masson Est a suivi le même processus itératif que celui mené dans le milieu de vie Bellechasse. Néanmoins, elle s’en distingue en insistant davantage sur l’inclusion et le lien social, avec le résultat suivant :

Notre milieu de vie est convivial et nous l'aimons ! La nature et les humains y ont leur place, nos nombreux espaces publics sont animés. Il y règne un esprit de communauté et d'entraide. Les contacts entre résidents de tous horizons et de tous âges sont fréquents et amicaux. La circulation automobile a fortement diminué, et il est facile et sécuritaire de se déplacer à pied, à vélo... Nous profitons du développement de la rue Masson et de toute une série de commerces locaux. Notre milieu de vie est ouvert et connecté au reste de la ville. Nous sommes les acteurs de sa transformation !

En somme, l'analyse des deux milieux de vie et la formulation des visions d'avenir désirables laissent entrevoir un réel désir de mobilisation citoyenne pour la création de projets collectifs locaux. Soulignons d'ailleurs qu'au cours de la phase 2, les participants des deux milieux de vie ont spontanément créé des « comités de voisins » qui continuent à se mobiliser aujourd'hui. Mais il convient néanmoins de se demander si cette mobilisation pourra s'inscrire dans une perspective de transition écologique et de lutte contre les changements climatiques au-delà des intentions. Pour aborder cette question, nous revenons, dans la prochaine section, sur ce que cette expérimentation de transition nous apprend, jusqu'ici, sur la transition écologique au niveau local.

3. Apprendre dans la transition écologique

Nous avons déjà souligné le fait que l'apprentissage du changement constitue un objectif central des expérimentations de transition, et ce, autant pour les chercheurs, pour les partenaires que pour les participants. Ainsi, bien que le projet NMV soit encore en cours, il convient de revenir sur les deux questions posées dans cet article et d'établir les apprentissages effectués lors des deux premières phases du projet. Quatre éléments apparaissent incontournables à ce stade, les deux premiers étant plutôt relatifs à la démarche processuelle et les deux derniers à la démarche substantive.

Solon, organisme de médiation et objet de recherche-action

La création, en lieu et place d'une arène communautaire, de deux niveaux d'espace réflexif de transformation – le comité de pilotage d'une part et les réunions dans les milieux de vie d'autre part – constituait déjà une adaptation de la démarche processuelle des expérimentations de transition. Cette adaptation est largement tributaire du rôle central qu'a joué Solon dans

l'élaboration du projet et dans l'obtention d'un premier financement auprès du FAQDD⁵. De fait, il faut convenir que Solon est le véritable moteur d'un projet que nous avons voulu mener ensemble selon la méthode d'expérimentation des transitions. Grâce à cette position centrale, Solon a agi comme médiateur entre tous les acteurs impliqués dans le projet. Cela est, à notre connaissance, inédit dans les expérimentations de transition, qui sont généralement initiées et portées par une équipe de recherche. Il faut donc considérer la situation de l'organisme de médiation de Solon pour mieux comprendre ce qui fait la spécificité de la démarche processuelle du projet NMV.

Depuis la formation même du comité de pilotage, Solon assume une posture de médiation sous plusieurs angles : entre les participants-citoyens et les chercheurs, entre les milieux de vie et les autres partenaires du projet, entre la démarche processuelle et l'élaboration de projets locaux, etc. Cette présence dynamise les liens entre les acteurs et est sécurisante pour l'ensemble des partenaires. Dans plusieurs discussions que nous avons eues avec les participants, ceux-ci se sont dits confiants « parce que Solon trouvera les solutions », les ressources et les partenaires qu'il faudra pour réaliser des projets. Pour la dimension « recherche » du projet, Solon constitue à la fois un interlocuteur et une ressource importante : *interlocuteur* parce que partenaire incontournable de toutes les étapes de coconstruction (comme la phase 1 en témoigne pour la notion de milieu de vie), et *ressource* parce que responsable de la communication avec tous les partenaires et de la mobilisation des participants, tâches pour lesquelles d'autres équipes de recherche porteuses d'expérimentation de transition s'avouent mal outillées (Wittmayer *et al.*, 2014).

En outre, la présence de Solon favorise non seulement l'adaptation de la démarche processuelle de l'expérimentation, mais aussi un rapport de proximité des chercheurs avec leur objet de recherche-action. Autrement dit, Solon devient un acteur central pour aider les chercheurs à appréhender leur double appartenance au champ de la pratique et au champ de la recherche, ainsi que leur transgression constante de ces deux champs (Wittmayer & Schöpke, 2014). Cette constatation, faite en cours de projet, nous a finalement menés à l'ajout d'un nouvel objectif de recherche à notre partenariat (qui dépasse maintenant le projet NMV) : mieux comprendre les caractéristiques organisationnelles et stratégiques qui font de Solon un organisme de médiation favorisant l'émergence de projets locaux de transition écologique. En quelque sorte, Solon est donc devenu lui-même objet de recherche-action,

en parallèle de l'expérimentation de transition. Une collecte de données qualitatives a d'ailleurs été menée au printemps 2018 dans le but de développer ce nouvel axe de recherche.

Solon, les citoyens et la recherche : trois temporalités

Dans le cadre de la démarche déployée, la sélection de projets en énergie et en mobilité s'inscrit dans une troisième phase (qui est à l'heure actuelle bien avancée). Au cours de la deuxième phase, le comité de pilotage a fait l'objet d'attentes assez précises de la part des participants, qui exprimaient généralement leur impatience de voir des projets se réaliser. Ce phénomène n'est pas surprenant et est d'ailleurs mentionné dans le compte rendu d'autres expérimentations de transition (notamment Wittmayer *et al.*, 2014). Sur ce sujet, le comité de pilotage pense avoir fait un apprentissage crucial : les attentes des participants rendent manifeste un certain décalage entre des temporalités différentes qu'il faut gérer dans une expérimentation de transition. Nous en avons identifié trois. Premièrement, *le temps des participants* est compté, puisqu'il est pris sur des plages horaires de soirée et de fin de semaine, et qu'il est marqué par les cycles scolaires et par les loisirs saisonniers. Ce temps doit être maximisé et les participants doivent constater que leur implication n'est pas vaine. Deuxièmement, *le temps du projet* est structuré par les phases de la démarche processuelle : il est marqué par des exigences de « retombées » imposées par le financeur, et il est dépendant de l'intensité de la participation citoyenne et du travail des chercheurs. Troisièmement, *le temps de la recherche* est le plus irrégulier, les acteurs de cette recherche étant soumis aux multiples exigences de la vie universitaire, mais aussi à la nécessité de prendre du recul, ce qui rend parfois difficile la « livraison » des synthèses et des analyses aux moments stratégiques de la démarche.

Le rôle de médiateur de Solon contribue à concilier et équilibrer les diverses temporalités de la démarche, soit les phases en elles-mêmes, mais aussi les rythmes des citoyens, du projet et de la recherche. Or, l'enjeu des temporalités cache aussi une tension entre les démarches processuelles et substantives propres à l'approche des expérimentations de transition : les participants apprécient en général les activités de développement de la vision, mais ils peuvent s'en lasser et sont impatients d'aborder des « projets concrets ». Pour mieux comprendre cette tension, il faut s'intéresser aux apprentissages relatifs à la démarche substantive du projet NMV.

Vers un engagement pour la transition dans les milieux de vie ?

Dans sa formulation originale, le projet *Nos milieux de vie !* avait pour objectif la réalisation de projets collectifs locaux en matière d'énergie et de mobilité pour générer des réductions des émissions de carbone. Le comité de pilotage misait donc largement sur l'élaboration des visions d'avenir désirable pour inspirer ces éventuels projets. Or, comme le montrent à la fois l'analyse des résultats et la formulation des deux visions, il ne va pas de soi que les projets en énergie et mobilité soient considérés comme prioritaires par les citoyens.

Les réflexions autour des diagnostics, des motivations et des actions sont encourageantes à plus d'un titre. Elles démontrent que les participants du projet savent identifier des problèmes très immédiats dans leur milieu de vie, notamment en ce qui concerne la sécurité et la propreté, mais qu'ils réfléchissent aussi à des enjeux d'intérêt plus général. Ainsi, dans Bellechasse, l'analyse démontre que le milieu de vie est pensé comme une composante d'une trame urbaine plus complexe et plus large, et les mesures d'aménagement et d'atténuation de la circulation proposées participent à une volonté d'intégration dans cette trame, et non de rejet de cette dernière. Dans Masson Est, l'enjeu de l'inclusion a pris une place très importante, à tel point que l'animation culturelle qui a été préconisée lors de la période couverte par notre analyse a effectivement commencé à se matérialiser. D'ailleurs, dans les deux milieux de vie, la question du lien social et du sens de la communauté est prédominante. De plus, certains commentaires touchant à la consommation ou à la pollution laissent croire qu'une représentation plus politisée des problèmes rencontrés dans les milieux de vie est envisageable chez plusieurs participants. Ce sont par ailleurs des enjeux sur lesquels nous continuons de récolter des données, mais il convient déjà de noter cette présence d'éléments plus généraux et d'une volonté de transformation dans les visions des milieux de vie.

Toutefois, si les animations dans les milieux de vie ont permis de mettre en jeu la notion de transition écologique et la lutte contre les changements climatiques, il faut bien reconnaître le faible niveau d'engagement que les deux premières phases du projet ont généré à cet égard. La deuxième phase du projet, qui a consisté à coconstruire des visions d'avenir désirable des milieux de vie, nous laisse avec une coconstruction de la notion de milieu de vie dans laquelle les enjeux de transition, d'énergie et de mobilité n'apparaissent pas de manière centrale. Pourtant, l'accomplissement de la phase 3 qui touche aujourd'hui à sa fin a réellement donné lieu à des projets concrets

qui abordent la mobilité et l'aménagement de l'espace. En ce qui concerne la mobilité, les deux milieux de vie ont choisi de devenir les « milieux de vie pilotes » pour le programme partage multivéhicules (voitures, remorques à vélo et autres) « LocoMotion », porté par Solon et lancé officiellement en septembre 2018 (Solon, 2018c). En ce qui concerne l'aménagement de l'espace, le milieu de vie Masson Est s'est consacré à l'aménagement d'un espace de voisinage – baptisé « Bonheur Masson » par les participants – pour en faire un lieu de rencontre pour les habitants du quartier. Le milieu de vie Bellechasse s'est quant à lui investi dans l'aménagement participatif de la place Hector-Prud'Homme – rebaptisée « Oasis Bellechasse » par les participants – pour en faire un lieu de rencontres citoyennes.

On peut en tirer deux conclusions : l'une méthodologique, l'autre théorique. Premièrement, les participants ont été moins interpellés que prévu par le thème de l'énergie, alors qu'ils se sont approprié avec enthousiasme les thèmes de la mobilité et de l'aménagement, tant à travers leurs visions d'avenir désirable que dans leurs choix des projets. Le décalage entre ce qui était attendu lors de la phase 2 et ce qui a été obtenu est donc seulement partiel ; et il est sans doute normal dans le contexte d'une recherche-action qui, faut-il le rappeler, invite les chercheurs à s'adapter aux demandes et aux besoins des participants. Tout en favorisant le mieux possible une réflexion sur la transition au sens large, la démarche d'expérimentation de transition se doit d'embrasser ce type de revirement qui permet une meilleure adaptation au contexte local. La deuxième conclusion à tirer de ce décalage tout relatif comporte des implications théoriques que nous considérons comme un quatrième apprentissage.

Les déterminants sociaux de la transition écologique

Il n'est pas anodin que le thème de l'énergie ait été le moins mobilisateur dans la démarche substantive du projet NMV. Le discours actuel sur la transition – notamment au Québec avec la création en 2018 de l'agence Transition énergétique Québec – n'est-il pas, après tout, dominé par l'appellation « transition énergétique » ? Comme nous l'avons montré ailleurs (Audet, 2016), les discours institutionnels sur la transition mettent surtout en scène l'idée d'une substitution technologique « propre » qui adviendrait à travers des incitatifs fiscaux et des aides aux entreprises championnes de la transition. Dans le cadre de la perspective multi-niveaux (PMN), les transitions sont comprises comme des processus de reconfigurations avant tout « sociotechniques », qui privilégient des acteurs « innovants » au niveau technologique.

Les apprentissages, même préliminaires, de la démarche d'expérimentation de NMV ouvrent un champ de réflexion sur la transition qui est le plus souvent ignoré dans les discours et dans la littérature scientifique, mais qui s'impose dans toute réflexion sur le changement social : l'existence de conditions spatiales, de représentations collectives et de dynamiques locales permet aux gens de se sentir, ou non, interpellés par un projet de transition. Ces « déterminants sociaux de la transition écologique », qui se manifestent dans les premières phases du projet NMV par l'expression d'un besoin de sécurité, par la recherche du lien social et par le désir d'inclusion, sont de nature à favoriser l'adoption et l'appropriation d'un projet par les citoyens ou, au contraire, à en provoquer le rejet. En ce sens, les approches très technocentristes de la transition risquent d'échouer si elles ne considèrent pas ces déterminants sociaux. C'est, du moins, une hypothèse et une piste de recherche qui ont émergé du projet *Nos milieux de vie* !

Conclusion

Cet article visait à rendre compte de l'approche des expérimentations de transition et à montrer la manière dont cette approche a été mise en œuvre dans les premières phases du projet NMV. L'attention consacrée aux apprentissages réalisés jusqu'ici et aux adaptations de la méthodologie conventionnelle des expérimentations de transition nous a permis de mettre en lumière les conclusions qui suivent. Premièrement, l'organisme Solon joue un rôle particulier, que nous qualifions « de médiation », et qui implique de penser autrement les « espaces interactifs de transformation » du projet et de les adapter. Deuxièmement, ce rôle de médiation affecte aussi le rapport que les chercheurs entretiennent avec le projet, parce que Solon facilite le travail logistique de communication et de mobilisation (notamment en conciliant les différentes temporalités du projet) et parce que Solon devient lui-même objet de recherche-action. Troisièmement, la démarche visant à élaborer des visions d'avenir désirable des milieux de vie donne lieu à un certain décalage de substance entre la formulation de départ du projet et la coconstruction effective du milieu de vie, décalage que nous avons choisi d'embrasser dans la suite du projet. Quatrièmement, ce décalage rend visible l'existence de déterminants sociaux de la transition écologique qu'il conviendra de théoriser et d'étudier davantage dans la suite du projet NMV et dans des projets futurs.

Alors que le projet NMV continue d'évoluer aujourd'hui, cet article contribue à son déroulement même : en mettant en lumière les apprentissages effectués, il alimente la phase d'évaluation et de transfert de la démarche d'expérimentation, et nous permet de cheminer vers des objectifs d'approfondissement et d'élargissement d'une transition écologique locale.

Bibliographie

- Audet, René. 2015. « Le champ des *sustainability transitions* : origines, analyses et pratiques de recherche », *Cahiers de recherche sociologique*, 58 : 73-93.
- Audet, René. 2016. « Discours autour de la transition écologique », dans Fortin Marie-José, François L'Italien et Yann Fournis (dir.). *La transition énergétique en chantier. Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- CSSS du Cœur-de-l'Île. 2013. *Portrait statistique de la population du territoire du Centre de santé et de services sociaux du Cœur-de-l'Île*. <https://cssscoeurdelile.ca/fileadmin/csss_cdi/Publications/pdf/Portrait-population_CSSSCDI2013.pdf>. Page consultée le 12 mars 2018.
- Caprotti, Federico et Robert Cowley. 2017. « Interrogating urban experiments », *Urban Geography*, 38, 9 : 1441-1450.
- Hodson, Mike, Frank W. Geels et Andy McMeekin. 2017. « Reconfiguring Urban Sustainability Transitions, Analysing Multiplicity », *Sustainability*, 9, 2, 299.
- Grin, John. 2006. « Reflexive Modernisation as a Governance Issue, or: Designing and Shaping Re-structuration », dans Jan-Peter Voß et al. *Reflexive Governance for Sustainable Development*. Cheltenham/Northampton, Edward Elgar : 57-81.
- Grin, John, Jan Rotmans et Johan Schot. 2010. *Transitions to sustainable development: new directions in the study of long term transformative change*, New York, Routledge.
- Kivimaa, Paula, Mikael Hilden, Dave Huitema, Andrew Jordan et Jens Newig. 2017. « Experiments in climate governance. A systematic review of research on energy and built environment transition », *Journal of Cleaner Production*, 169 : 17-29.
- Kemp, René et Derk Loorbach. 2006. « Transition Management: a reflexive governance approach », dans Jan-Peter Voß et al. *Reflexive Governance for Sustainable Development*, Cheltenham/Northampton, Edward Elgar.
- Loorbach, Derk. 2007. *Transition Management: New Mode of Governance for Sustainable Development*. Utrecht, International Books.
- Luederitz, Christopher, Niko Shäpke, Arnim Wiek, Daniel Lang, Matthias Bergmann, Joannette J. Bos, Sarah Burch, Anna Davies, James Evans, Ariane König, Megan A. Farrelly, Nigel Forest, Niki Frantzeskaki, Robert B. Gibson, Braden Kay, Derk Loorbach, Kes McCormick, Oliver Parodi, Felix Rauschmayer, Uwe Schneidewind, Michael Stauffacher, Franziska Stelzer, Gregory Trencher, Johannes Venjakob, Philip J. Vergragt, Henrik von Wehrden, Frances R. Westley. 2017. « Learning Through Evaluation. A tentative evaluative scheme for sustainability transition experiments », *Journal of Cleaner Production*, 169 : 61-76.
- McIntyre, Alice. 2008. *Participatory Action Research*. Los Angeles, SAGE Publications.

Matschosses, Kaisa et Eva Heiskanen. 2017. «Making it experimental in several ways: The work of intermediaries in raising the ambition level in local climate initiative», *Journal of Cleaner Production*, 169 : 85-93.

Robert, Mario. 2014. «Brève histoire des ruelles de Montréal», *Chronique Montréalité*, 14. <<http://archivesdemontreal.com/2014/10/06/chronique-montrealite-no-15-breve-histoire-des-ruelles-de-montreal/>>. Page consultée le 12 décembre 2018.

Sengers, Frans, Anna J. Wieczorek et Rob Raven. 2016. «Experimenting for sustainability transitions: A systematic literature review», *Technological Forecasting and Social Change*. <<https://doi.org/10.1016/j.techfore.2016.08.031>>. Page consultée le 12 décembre 2018.

Solon. 2018a. *Notre histoire*. <<http://www.solon-collectif.org/histoire/>>. Page consultée le 12 mars 2018.

Solon. 2018c. *Celsius*. <<http://www.solon-collectif.org/celsius/>>. Page consultée le 12 décembre 2018.

Solon. 2018c. *Lancement du programme LocoMotion!* <<http://www.solon-collectif.org/news/2018/9/17/lancement-du-programme-locomotion->>. Page consultée le 22 octobre 2018.

Voß, Jan-Peter et René Kemp. 2006. «Sustainability and Reflexive Governance: Introduction», dans Jan-Peter Voß *et al.* *Reflexive Governance for Sustainable Development*, Cheltenham/Northampton, Edward Elgar.

Voß, Jan-Peter, Jens Newig, Brita Kastens, Jochen Monstadt et Benjamin Nölting. 2008. «Steering for Sustainable Development: A Typology of Problems and Strategies with respect to Ambivalence, Uncertainty and Distributed Power», dans Jens Newig *et al.* *Governance for Sustainable Development. Coping with Ambivalence, Uncertainty and Distributed Power*, Londres/New York, Routledge, 2008.

Wittmayer, Julia et Niko Schöpke. 2014. «Action, research and participation: roles of researchers in sustainability transitions», *Sustainability Science*, 9, 4 : 483-496.

Wittmayer, Julia, Niko Schöpke et Frank van Steenbergen. 2014. «Making sense of sustainability transitions locally: how action research contributes to addressing societal challenges», *Critical Policy Studies*, 8, 4 : 465-485.

—

Notes

¹ Alors que l'appellation *transition management* a été introduite dans les premières années du développement du champ des transitions vers la durabilité, l'expression *transition experiment* a pris le relais dans la littérature au cours des dernières années. Nous utilisons cette dernière appellation dans la suite du texte.

² Au sens anglophone de *community*.

³ En novembre 2017, un financement de recherche issu du programme Engagement partenarial du CRSH a été reçu afin de compléter la collecte de données et l'analyse de la phase 3. En octobre 2018, une subvention du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MESI) pour le transfert (programme PSVT volet 2) a également été confirmée pour appuyer les activités de transfert. À la différence de ces deux subventions, le financement du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) n'était pas destiné aux chercheurs, mais à l'organisme porteur de projet.